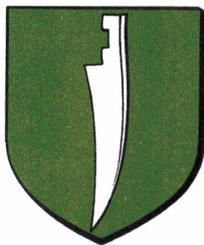


Mai 2006



## MAIRIE de BOESENBIESEN

22, Rue Principale

Téléphone : 03.88.85.30.81  
Téléphone : **03.88.85.30.81**  
Télécopie : 03.88.85.30.81  
@ communedeboesenbiesen  
@wanadoo.fr

### Horaires ouverture :

- Lundi de 17h à 19h

# NOTE D'INFORMATIONS

## LA COMMUNE RECRUTE...

Cherchons **une ou plusieurs personnes** pour un **contrat de 5 à 6 semaines** pouvant être réparties de **juillet à mi septembre**. Ce poste peut convenir à un jeune (16 ans révolus) pendant les congés scolaires.

- Période et horaires à convenir
- Attributions diverses (entretien espaces verts, rangements...)
- Rémunération statutaire

**Inscription en mairie  
du 22/05/2006 au 06/06/2006.**

## RECYCLADES 2006

A l'occasion des RECYCLADES 2006, le SMICTOM Alsace Centrale organise avec ses partenaires territoriaux, **du 22 mai au 02 juin 2006** des visites du centre de tri et de l'unité de compostage de Scherwiller.

Les visites auront lieu *du lundi au jeudi à 18h (sauf jeudi 25/05) et le vendredi à 17h*. Il faut compter *2 h pour la visite*.

**Inscrivez vous auprès du SMICTOM Alsace Centrale**, soit au 03.88.92.27.19 soit par Internet sur le site [www.smictom-alsacecentrale.fr](http://www.smictom-alsacecentrale.fr).

## VACCINATION : SÉANCE PUBLIQUES

Les séances de vaccinations gratuites n'ont pas eu lieu pour les années 2004-2005. La commune a demandé à être inscrite pour la campagne 2006. Le Conseil Municipal, en séance du 24 avril 2006 a souhaité que ces séances soient reconduites.

Afin de mettre à jour le fichier communal de vaccination, les **personnes toujours intéressées** par ces séances sont priées de **prendre contact avec la mairie, au plus tard le 30 juin 2006**, afin de vérifier la fiche existante ou de la créer (nouveaux arrivants, enfants à partir de 6 ans, etc.).

**Une séance de vaccination publique aura lieu en automne 2006**. Les personnes concernées ainsi que ceux qui l'étaient en 2004, 2005 et qui sont toujours intéressés seront convoqués par la mairie.

*Pour tous renseignements veuillez contacter le secrétariat de mairie.*

## SORTIE DES POMPIERS : LES CHÂTEAUX ROYAUX DE BAVIÈRE

Les Sapeurs Pompiers de Boesenbiesen organisent leur sortie annuelle samedi 1er et dimanche 2 juillet 2006. Les habitants qui le souhaitent peuvent y participer. Le voyage est ouvert à tous, adultes et enfants.

**Tarif :** 188 € / pers (si + de 40 pers. Inscrites)  
198 € / pers (groupe de 30 à 35 pers.)

### Programme :

#### Jour 1 (01/07/06) :

Départ vers la **Bavière**, repas dans un restaurant situé au pied des célèbres châteaux. L'après-midi, **visite guidée du château de Neuschwanstein**, de style néo-féodal, édifié sur un éperon rocheux à partir de 1869 par Louis II de Bavière, à l'issue de la visite, possibilité de monter au panorama du pont Ste-Marie offrant une très belle vue sur le château, continuation vers l'Autriche, arrivée à l'hôtel dans une des stations de la Tirolerzugsptize, **repas, soirée dansante**, nuit.

#### Jour 2 (02/07/06) :

Départ vers la Bavière, arrivée au **château Linderhof**, de style seconde renaissance italienne et baroque, le roi Louis II en fit la copie conforme du Trianon français, **visite guidée du château**, du parc avec ses jets d'eau, ses bassins, cascades et jardins en terrasse de la grotte de Vénus, caverne artificielle comportant un lac et un esquif doré illuminé par des jeux de lumière. Repas. L'après midi, le long du lac de Constance, arrêt à l'**abbaye de Birnau**, traversé de la Forêt Noire, retour en Alsace.

**Les + EUROPATOIRS  
SCHMITTOURS**



**Pour vous inscrire ou tous renseignements, veuillez contacter  
M. SIMLER Claude au 03.88.85.35.45 dans les meilleurs délais.**

## PASSEPORT ELECTRONIQUE

Depuis le 18 avril 2006 le **PASSEPORT ELECTRONIQUE** peut être demandé. Ce passeport est un titre hautement sécurisé comportant la photographie numérisée de son détenteur et un composant électronique contenant ses données personnelles. Ce passeport est désormais un **titre individuel qui certifie l'identité de son titulaire**. Ceci implique la suppression de la possibilité d'inscrire un enfant sur le passeport d'un parent.

Les **conditions de délivrance** sont donc **plus exigeantes et strictes** en matière d'état civil et de nationalité.

Les **passeports en cours de validité sont valables jusqu'à leur péremption**. C'est également le cas des inscriptions d'enfants qui y figurent.

Pour tout **dépôt de demande**, l'usager doit **se présenter personnellement** en mairie. Les mineurs doivent être accompagnés d'un parent.

### **! Ce nouveau dispositif peut entraîner un rallongement des délais d'attente !**

#### Pièces à fournir :

##### **Pour un majeur :**

- Copie intégrale de l'acte de naissance (en original)
- 2 photos d'identité récentes [ 3,5 x 4,5 cm— identiques - de face tête nue - sur fond clair - neutre et uni - en couleur ou en noir et blanc (norme ISO/IEC 19794-5)]
- Justificatif récent de votre domicile à votre nom et prénom (en original)
- Timbres fiscaux pour 60 €
- Un document officiel permettant de vous identifier (carte d'identité, permis, etc.)

##### **Pour un mineur :**

- Copie intégrale de l'acte de naissance ( en original)
- 2 photos d'identité récentes [ 3,5 x 4,5 cm— identiques - de face tête nue - sur fond clair - neutre et uni - en couleur ou en noir et blanc (norme ISO/IEC 19794-5)]
- Justificatif récent du domicile du représentant légal (en original)
- Timbres fiscaux pour 30 €
- Pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, etc. ) et acte de naissance du représentant légal

**NB** : A compter du 18/04/2006, les enfants ne peuvent plus être inscrits sur le passeport des parents. Ils **doivent posséder un passeport**, d'une durée de validité de 5 ans. La **demande doit être présentée par une personne exerçant l'autorité parentale**.

### **Pour tous renseignements adressez vous en mairie.**

## INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Vous vous êtes installés à Boesenbiesen courant 2005 ou 2006, vous êtes majeur ou allez l'être au cours de l'année, l'inscription sur la liste électorale vous concerne. Les électeurs dont la carte électorale présente une erreur sont également invités à s'adresser en mairie car en 2007 aura lieu la refonte de la liste électorale.

Si vous êtes concernés, merci de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et ce avant le 31/12/06.

**A TOUS LES CONCERNES, MERCI DE NE PAS ATTENDRE LE 31 DECEMBRE 2006 POUR EFFECTUER VOS DEMARCHES ELECTORALES !**

## RECENSEMENT MILITAIRE

Vous allez avoir 16 ans, venez vous faire recenser en mairie.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999 tous les jeunes français, garçons et filles, doivent **se faire recenser à la mairie de leur lieu de domicile**. Cette obligation légale est à effectuer **dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire**.

Présentez vous en mairie, vous ou un de vos parents, muni de votre carte d'identité et du livret de famille.

**Le recensement est une démarche essentielle et obligatoire.**

NB : Le recensement vous permettra de vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense et de faciliter votre inscription sur les listes électorales.

*Pour tous renseignements adressez -vous en mairie.*